

General Exchange of views  
Cameroun

**DECLARATION DE LA DÉLÉGATION CAMEROUNAISE  
A LA DEUXIEME ASSEMBLEE DES ETATS PARTIES A LA CONVENTION  
SUR LES ARMES A SOUS MUNITIONS  
(BEYROUTH, LIBAN 12-16 Septembre 2011)**

Monsieur Le Président,  
Distingués Délégués des Etats Parties et Observateurs,  
Mesdames et Messieurs les Participants,

Le Cameroun prenant la parole pour la première depuis le début des travaux de cette deuxième assemblée des Etats Parties à la Convention sur les armes à sous munitions qui se tient ici à Beyrouth, vous permettrez, Monsieur le Président, que la délégation du Cameroun vous présente, par ma voix, ses vives et amicales félicitations pour votre élection à la Présidence de la Conférence et son admiration pour votre conduite maîtrisée et fructueuse des travaux. Mes chaleureux et vifs remerciements vont également à l'endroit des Vice-présidents, du Secrétaire Général sans oublier les Amis du Président pour la préparation et la qualité des documents soumis à notre Assemblée. Ma délégation voudrait également saluer les Très Hautes Autorités et le Peuple du Liban pour le généreux accueil et la remarquable organisation de la Conférence. Enfin, le Cameroun se réjouit de saluer et d'encourager les efforts de toutes les organisations qui soutiennent le Processus notamment le PNUD, le CICR, la CMC et bien d'autres.

Monsieur le Président,  
Distingués Délégués,

Le Cameroun s'est dès le début, pleinement engagé dans le Processus d'Oslo qui a conduit à l'adoption de la présente Convention sur les armes à sous munitions. C'est ainsi qu'il a signé la Déclaration de Wellington et participé à la majorité des conférences régionales et internationales consacrées à la négociation, à l'adoption, à la signature et à l'universalisation de la Convention. Cette constance dans son engagement envers le Processus a connu une évolution significative le 15 décembre 2009 avec la signature de la Convention au siège des Nations Unies à New York..

C'est donc dire que mon pays adhère pleinement à la vision largement partagée d'un monde sûr, débarrassé des armes qui tuent, mutilent et traumatisent les populations civiles. En effet, bien qu'étant ni producteur, ni utilisateur, ni stockeur, encore moins partie prenante au transfert des armes à sous-munitions, le Cameroun n'en n'est pas moins fortement préoccupé ; car situé dans une région d'Afrique centrale en proie à de multiples conflits qui entraînent un risque de circulation des armes de toutes sortes. De plus, en tant que pays qui contribue au maintien de la paix, les forces de sécurité et de police du Cameroun ne sont pas à l'abri de la menace de ces armes.

Compte tenu de ce qui précède le Cameroun a résolument choisi de contribuer, dans la solidarité active avec les autres nations du monde, à l'expansion

universelle de l'éthique humanitaire, par son adhésion aux instruments juridiques internationaux y relatifs, par son refus d'approuver tout recours aux armes de destruction humaine et sociale durable que sont les armes à sous munitions, et surtout par sa sympathie à l'égard des peuples victimes. C'est dans cet engagement constructif que le Cameroun est heureux d'annoncer à l'assemblée l'achèvement de la procédure interne de ratification de la convention sur les armes à sous munitions par la signature de l'instrument y relatif par le Président de la République le 30 Août 2011. Cet Instrument de ratification sera déposé au Siège des Nations Unies à New York dans les tous prochains jours.

Monsieur Le Président,  
Distingués Délégués,

Le Cameroun est en phase avec la communauté internationale qui s'achemine vers un monde débarrassé d'engins de la mort et est solidaire avec les peuples victimes. C'est pour renouveler son engagement sans faille à la cause de l'éradication des armes à sous munitions que mon pays va souscrire sans réserve et solennellement à la Déclaration de Beyrouth qui sortira des présentes assises.

Je vous remercie